

SOCIÉTÉ. Le Collectif contre le racisme et les idées d'extrême-droite acte son retour à Cherbourg

Le Collectif retoque le projet de loi sur l'immigration

ACTIF depuis 25 ans à Cherbourg, le Collectif contre le racisme et les idées d'extrême-droite reprend de la vigueur. Après le dépôt de nouveaux statuts cet hiver, cette « 3^e mouture du Collectif » se réactive.

« La ville ferme peu à peu ses frontières maritimes »

« Il a pour buts de valoriser les libertés fondamentales et publiques, de favoriser les échanges de cultures dans le respect de la laïcité, de promouvoir les idées de justice, d'égalité et de tolérance, de lutter contre l'exclusion, les racismes, la xénophobie, les sexismes, les intégrismes et les idées d'extrême-droite dans un souci du respect des principes démocratiques, d'œuvrer pour la fraternité entre les peuples et de combattre la criminalisation des exilés et des migrants. »

Et précise : « Nous nous réservons le droit d'ester en justice pour la défense individuelle et collective des victimes de discriminations. »

À l'occasion de sa première prise de parole devant les médias, cette semaine, et fidèle à sa tradition unitaire de défense des sans-papiers et des migrants dans le Nord-Cotentin



→ La vingtaine de membres du Collectif qui étaient présents pour faire le point sur sa réactivation à Cherbourg.

depuis 2001, le Collectif a fait un premier point sur le projet de loi sur l'immigration. « 29 lois en 40 ans qui n'ont eu comme conséquences que le recul des droits des personnes exilées et la détérioration de leurs conditions d'accueil », déplore le Collectif.

Brigitte Le Coutour, représentant l'association Itinérance, a fait part de ses premières observations : « Il est question d'un titre de séjour temporaire pour les étrangers qui travaillent dans des métiers en tension. Outre la précarité, cette disposition existe déjà

dans la loi de 2018. » Une nouvelle carte de séjour pourrait également être accordée aux personnes travaillant dans le secteur médical ou paramédical. « La plupart sont originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne. Pour combler nos déserts médicaux, nous les arracherions à leur propre population pour être plus exploités et moins bien rémunérés ici. » Le troisième point relevé par Brigitte Le Coutour concerne les mineurs étrangers de 16 ans. « Le gouvernement entend les enfermer dans des centres de rétention admi-

nistrative au mépris de la Convention internationale des droits de l'enfant. Nous refusons l'enfermement de ces enfants. »

Le collectif a exprimé son désaccord avec les mesures prises à Cherbourg pour renforcer les contrôles face à l'immigration clandestine. « La ville ferme peu à peu ses frontières maritimes. Vous avez sans doute remarqué les travaux au niveau de la gare maritime. Les clôtures ont été rehaussées de 4 mètres et on note la présence de concertinas jusqu'à Querqueville. Je peux vous dire que

quand on accueille des migrants qui ont mis leurs mains sur ces lames de rasoir après avoir tenté de passer, les blessures ne sont pas belles à voir », regrette la représentante d'Itinérance.

Ludivine LANIEPCE

► Au sein du Collectif : les associations Itinérance, AFPS, Mouvement de la Paix, Coopérative Citoyenne, Gauche Debout, LDH, MRAP et UFAL ; les partis politiques EELV, Génération. s, LFI et le PCF ; les syndicats CGT, CNT, FSU et Sud Éducation.